



Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

A/49/81
S/1994/209
24 février 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Quarante-neuvième session
Point 72 de la liste préliminaire*
MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Quarante-neuvième année

Lettre datée du 23 février 1994, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent de l'Albanie auprès de l'Organisation des
Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance le texte ci-joint d'une déclaration que le Ministère des affaires étrangères de la République d'Albanie a faite le 22 février 1994 en réponse à la propagande serbe entourant les incidents à la frontière nord de l'Albanie (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire diffuser le texte de cette déclaration, accompagné de celui de la présente lettre, comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 72 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Pellumb KULLA

* A/49/50.

ANNEXE

Déclaration faite le 22 février 1994 par le Ministère albanais
des affaires étrangères

Le Ministère fédéral des affaires étrangères de la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), dans un mémoire qu'il vient de rendre public et qui concerne les incidents à la frontière albanaise, émet à l'encontre de la République d'Albanie avec certaines arrière-pensées, les accusations les plus absurdes. C'est ainsi qu'il prétend que l'Albanie multiplie les incidents à la frontière qui la sépare de la Yougoslavie, incitant ses citoyens à franchir illégalement cette frontière de façon à envenimer les relations entre les deux États et à donner corps à l'idée de la Grande Albanie. Après une série d'insinuations visant la politique étrangère de l'Albanie, le Ministère yougoslave discrédite les relations normales que cet État entretient avec d'autres pays – tout en proposant de régler toutes les questions par le dialogue, prétendument "dans l'intérêt des peuples des deux pays et pour préserver la paix et la stabilité dans les Balkans et en Europe".

Devant l'absurdité de ce qui est dit dans ce mémoire, on serait tenté de ne pas le prendre au sérieux, mais comme l'histoire nous enseigne que lorsqu'on laisse un vide, il est à craindre que les calomnies et les inventions ne s'empressent de le combler, il nous paraît plus raisonnable d'énoncer publiquement, encore une fois, la position de l'Albanie face aux accusations portées.

En Albanie et ailleurs, on sait à quoi s'en tenir sur ces prétendus "incidents et provocations suscités à la frontière par la partie albanaise". Comme l'a dit l'Albanie en dénonçant ce qui s'est passé, et comme il ressort des constatations que les observateurs permanents de la Communauté européenne ont pu faire de l'intérieur et du côté albanais de la frontière, telles qu'elles ont été rendues publiques et présentées aux organisations internationales compétentes, les incidents de frontière sont dus en premier lieu au fait que les gardes frontière yougoslaves ont ouvert le feu sans raison contre des citoyens albanais qui jamais ne les avaient menacés ni mis leur vie en danger. Les victimes (21 morts ou blessés depuis le début de janvier 1993) sont toutes albanaises; il n'y a pas eu un seul Serbe parmi elles, quoi que prétendent les Serbes avec cette victime yougoslave qui n'a jamais existé.

La République d'Albanie a déclaré à maintes reprises qu'elle est opposée à des modifications brutales de la frontière et ses autorités se sont toujours efforcées de respecter, préserver et maintenir la démarcation. On en a la preuve dans les négociations que les deux parties ont tenues dans le cadre de la Commission centrale chargée de la question des incidents de frontière et des panneaux qui indiquent celle-ci, et l'Albanie est même prête à discuter sans tarder, au besoin plus tôt que prévu, de cette question avec l'autre partie.

Accuser les autorités albanaises d'avoir démolé, endommagé ou enlevé les panneaux qui signalent la frontière en pénétrant fort avant en territoire yougoslave – ce qui donne l'impression que celui-ci n'est pas gardé, puisque non seulement des civils, mais même des Albanais exerçant des fonctions officielles

s'y seraient infiltrés – est absurde et ne peut convaincre que ceux qui sont mal informés. L'Albanie récuse ces accusations malveillantes et dépourvues de toute validité.

Le Ministère yougoslave déclare dans son mémoire que les Albanais du Kosovo jouissent de tous les droits auxquels ils peuvent prétendre. Ce n'est pourtant pas ce qui ressort des conclusions et décisions du Conseil de sécurité de l'ONU, du Parlement européen, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et de l'Assemblée générale, laquelle vient même d'adopter à sa dernière session une résolution qui prouve qu'elle se préoccupe tout particulièrement de la situation au Kosovo. D'autres organisations ont elles aussi signalé à l'attention dans une série de documents les conditions réelles faites à la population albanaise de cette région. Le rapport que vient d'établir le Département d'État américain sur le respect des droits de l'homme au Kosovo apporte des preuves irréfutables à cet égard. La situation est devenue encore plus grave depuis que Belgrade a décidé d'expulser de la région les observateurs de la CSCE. Les ministres des affaires étrangères des pays membres de cette dernière organisation ont eux aussi souligné, lorsqu'ils se sont réunis dernièrement à Rome, la gravité de la situation, qu'attestent tous les jours les actes de violence et les machinations dont les Albanais sont victimes.

Ce n'est pas l'Albanie qui a suscité les tensions au Kosovo, mais bien la politique de la Serbie, qui avec ses chars et ses forces militaires et de police – plus de 50 000 hommes – fait régner la violence et la terreur dans cette région et y a créé des conditions tragiques, où les Albanais sont en situation de colonisés, sans que leurs enfants aient même droit à un enseignement dans leur langue maternelle, où l'on se débarrasse d'eux en masse par un nettoyage ethnique qui s'opère sans bruit. Plus de 200 000 Albanais ont fui le Kosovo, depuis deux ans, chassés par les persécutions des Serbes.

Il est donc parfaitement naturel que l'Albanie se préoccupe de l'avenir et des droits des Albanais du Kosovo et du Monténégro qui, n'en déplaise à Belgrade, ne sont pas une minorité, mais bien un peuple à part entière établi sur la terre de ses ancêtres. On perçoit à jour les démonstrations de "sincère" bonne volonté par lesquelles Belgrade prétend vouloir de bonnes relations avec l'Albanie quand on voit le mémoire mettre en parallèle les 2 millions d'Albanais du Kosovo et du Monténégro et les quelques douzaines de Serbes et de Monténégrins installés en Albanie. L'intérêt que l'Albanie porte aux Albanais, où qu'ils se trouvent, est fondé sur la légitimité, sanctionnée par des actes fondamentaux ayant une validité internationale.

Les calomnies et accusations portées contre la République d'Albanie et sa politique d'ouverture à l'étranger témoignent d'un parti pris hostile contre cet État et de la crainte qu'il ne développe ses liens avec les pays amis et les organisations internationales. Pourtant, le rapprochement entre l'Albanie et l'Union européenne, l'OTAN, etc. n'est pas dirigé contre d'autres États, mais manifeste simplement que le pays suit une ligne plus démocratique sur le plan intérieur et à l'égard de l'étranger. Le fait de s'en prendre à une telle politique est caractéristique des régimes totalitaires, qui oppriment la société et les nationalités à l'intérieur et pratiquent une politique d'agression et d'expansion à l'extérieur, c'est-à-dire tout le contraire de l'esprit général de démocratisation qui s'est instauré en Europe.

L'Albanie démocratique a toujours essayé, dans sa politique balkanique et dans ses relations avec les autres États, proches ou éloignés, et les organisations internationales, de préserver son indépendance et sa souveraineté propres, de même que la paix et la sécurité dans l'ensemble de la région. Cet État qui a opté pour la démocratie n'a jamais créé de problèmes ni pour les Balkans ni pour l'Europe. Il n'a jamais été l'instigateur d'une agression, n'a jamais été à l'origine d'un conflit ou d'une guerre. Ceux qui cherchent à mettre les Balkans à feu et à sang et menacent véritablement la paix, en Europe et au-delà, le monde ne les connaît que trop.

Si l'on sait voir la réalité, on se rend bien compte que les obstacles au dialogue ne sont pas le fait de l'Albanie démocratique, qui fonde toute sa politique précisément sur le dialogue, mais sont imputables à l'intolérance qui caractérise la politique intérieure et étrangère de Belgrade. Ce n'est pas par la violence, la terreur et le chantage politique, ni par des concentrations et renforcements de troupes et l'établissement de bases navales à la frontière albanaise, que l'on pourra ouvrir le dialogue.

L'Albanie n'empêche pas l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes. Du côté yougoslave, on a récemment proposé d'ouvrir de nouveaux points de passage à la frontière pour augmenter les mouvements de voyageurs entre les deux pays. Ces propositions sont actuellement à l'étude et il faudra un certain temps, même aux organismes internationaux, pour pouvoir les entériner, en raison des sanctions. Mais la partie yougoslave, sans attendre une réponse et préjugant du sens de celle-ci, déclare dans son mémoire que l'Albanie a "rejeté" ses propositions. Il convient de faire observer que lorsque les Yougoslaves se déclarent disposés à favoriser les passages entre les deux pays, cela ne correspond nullement à la réalité, qui est tout autre. Les passages aux deux postes frontière qui existent ne sont pas aussi nombreux qu'ils pourraient l'être, car les Yougoslaves imposent des restrictions. C'est ainsi que les citoyens yougoslaves ne peuvent pas franchir la frontière sans visa de sortie. On comprend bien que cette restriction est très contraignante, en particulier pour les quelque 2 millions d'Albanais du Kosovo et du Monténégro, qui voudraient naturellement entretenir des liens avec leur famille en Albanie. Les observateurs de la CSCE au Kosovo ont constaté que lorsque ces Albanais, parmi lesquels se trouvent des personnes qui se distinguent dans le domaine politique, scientifique, culturel ou autre, entrent en Albanie sans avoir obtenu un visa de sortie des autorités yougoslaves, celles-ci prennent de sévères mesures contre eux, leur confisquant leur passeport et parfois même les emprisonnant.

La République d'Albanie rejette le mémoire mensonger et démagogique publié par le Ministère fédéral des affaires étrangères de la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro), factum qui n'est qu'un tissu de provocations et de calomnies et la manifestation, une fois de plus, d'une position systématiquement hostile à l'Albanie, concocté pour rehausser l'image de la Serbie dans le monde en la présentant comme une victime de la politique prétendument déstabilisatrice d'autres États ou d'alliances ou organisations militaires. Ce mémoire respire la propagande étroitement nationaliste qui inspirait la campagne menée par les Serbes juste avant l'agression à la frontière nord.